



Des “mauvaises herbes” dans le paysage

Cheminement ethnologique dans le PNR du Vexin français

Synthèse de l'enquête menée auprès des habitants, au sein du Parc naturel régional du Vexin français, entre mars et juillet 2015.



I. PREAMBULE : le terrain de l'étude

Enjeu(x)

La mise en œuvre généralisée du programme de gestion différenciée des espaces communaux dit "zéro phyto" promue par le Parc naturel régional du Vexin français (PNRVF) se heurte à un certain nombre de résistances au sein des communes signataires. Malgré les actions de sensibilisation (publications dans le bulletin municipal, dans le journal du Parc, mise en place de formations gratuites pour apprendre à "jardiner autrement", etc.) et les alternatives techniques proposées afin de réduire voire supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces publics, les habitants semblent exprimer une certaine défiance voire une hostilité qui freinent l'avènement des changements de pratiques que le PNRVF appelle de ses vœux.

Pourquoi l'ethnologie ?

Experts scientifiques et élus politiques se retrouvent souvent démunis face aux résistances des populations vis-à-vis des nouvelles pratiques recommandées voire imposées en termes de protection de l'environnement. Une défiance qui peut rapidement virer à l'opposition voire au conflit (comme dans le cas des vives tensions et controverses engendrées par le retour des grands carnivores en France et ailleurs). L'ethnologie part du principe que les incompréhensions réciproques naissent en grande partie de la méconnaissance d'autres modes de pensée, avec leurs codes et leurs valeurs qui, quels qu'ils soient, répondent la plupart du temps à une certaine logique. Des représentations qu'il convient de décrypter et de respecter, en dépassant les a priori, avant d'appeler de façon unilatérale à des changements de pratiques. C'est en œuvrant à une meilleure compréhension mutuelle que les plus grandes chances de succès pour un vivre-ensemble le plus harmonieux possible peuvent émerger. Le principe de la démarche anthropologique est aussi d'intégrer une approche bottom-up (de bas en haut), comme disent les Anglais, plutôt que top-down (de haut en bas). Pour le dire autrement, cela revient à dire qu'un changement de regard ne se décrète pas de façon dogmatique mais se construit dans le dialogue, en partant du terrain. Le présupposé de l'ethnologie, c'est que cette démarche favorise un échange plus riche, un dialogue plus constructif et donc, des programmes de sensibilisation plus adaptés, plus percutants et plus efficaces. Pour savoir comment communiquer et éventuellement comment convaincre, il convient en effet de comprendre d'abord à qui l'on s'adresse.

La méthodologie adoptée

La méthodologie en ethnologie vise donc à instaurer une relation de confiance afin qu'un véritable échange soit possible. Le principe, c'est aussi de tenter, autant que se faire se peut, de suspendre son jugement, de dépasser ses propres a priori et d'éviter la confrontation. L'objectif consiste à recueillir les propos des interlocuteurs et d'analyser leurs représentations afin de mettre en lumière des fils conducteurs, une typologie, bref, des éléments de compréhension. C'est une approche qui se démarque des sondages et autres questionnaires qui visent souvent à obtenir rapidement des réponses sur l'avis des gens. Plutôt que de distribuer massivement des documents dont on ne sait pas s'ils vont être remplis, par qui et quelle valeur attacher aux réponses ou aux commentaires, il s'agit de privilégier un vrai suivi, de comprendre précisément à qui l'on parle, d'où il vient, pourquoi il pense ceci ou cela. Dans le cas précis de cette étude, je me suis appuyée sur le principe de la balade commentée ou entretien-promenade. Développé en France par le CRESSON (Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain), ce dispositif consiste à mener un entretien individuel tout en cheminant dans un espace précis, en suivant un itinéraire préétabli. La méthode du parcours commenté, également appelée "méthode des itinéraires", a principalement été expérimentée en milieu urbain, afin de comprendre comment l'individu interagit avec la multiplicité d'acteurs et d'objets qu'il rencontre en chemin. Quand "*l'autre devient guide*", la relation entre le chercheur et l'interviewé gagne en réciprocité : la hiérarchie implicite entre la position du spécialiste détenteur du savoir ou en tout cas perçu comme tel, et celle de la personne interrogée, objet de l'étude, tend plus facilement à s'éclipser. Se déplacer dans l'espace de l'autre en suivant ses repères, c'est accepter de ne pas se contenter de mener un entretien mais aussi d'être mené dans l'espace physique de cet entretien. Le fait de devoir marcher de concert oblige de surcroît à s'adapter au rythme de l'autre. Il ne s'agit pas seulement de prêter attention à ses propos mais également à son pas et, éventuellement, de se caler sur lui.

A la suite de ces entretiens, des ateliers-débats réunissant les participants à ces entretiens individuels ont été mis en place et animés par Magali Laffond, chargée de mission Aménagement et Paysages au PNRVF et moi-même.

Enfin, des manifestations "Parc-habitants" ont été initiées (une animation PNR sur le thème des "mauvaises herbes" au marché aux fleurs de Grisy-les-Plâtres; participation du jardin communautaire de Valmondois aux 20 ans du PNR; balade à la découverte de la flore spontanée au sein de la commune de Grisy-les-Plâtres).

Le choix des participants

Afin de réunir un échantillon pertinent et autant que possible représentatif de la population soumise à l'étude, les critères sociobiographiques (âge, sexe, profession, niveau de diplôme, situation familiale, ancienneté de la résidence dans la commune, etc.) ont été diversifiés. Un recouplement avec les données fournies par l'INSEE a été effectué afin de valider la dimension sinon représentative du moins significative de l'éventail des profils.

Le choix des communes



L'église de Grisy-les-Plâtres (ci-dessus) et une vue de l'entrée de Valmondois (à droite)



Le choix des deux communes a été préconisé par le PNR du fait de leur engagement à l'échelle communale dans la démarche "zéro-phyto" mais selon des temporalités différentes : Grisy-les-Plâtres s'est lancée en 2015 malgré le scepticisme de certains élus, notamment vis-à-vis de la réaction des habitants. Valmondois est engagée depuis 2009 et a banni l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces publics avec une volonté politique forte.

II. SYNTHÈSE : La végétation spontanée à la loupe

A. Qui parle ?

Une diversité de jugements et de profils

“C’est joli, ça, c’est un truc sauvage, ça pousse tout seul, on a l’impression, je sais pas, d’être à l’entrée d’une caverne (géranium herbe-à-Robert ou geranium Robertianum, ci-contre). Souvent on voit ça, mais on n’y fait pas gaffe. Si le qualificatif d’une “mauvaise herbe”, c’est de pousser et se développer tout seul sans contrôle et de coloniser, ben, ça, par exemple, c’est une “mauvaise herbe”. Sauf que ça, on lui a donné le nom de “géranium sauvage”, on le tolère parce que ça donne des fleurs, que c’est joli, mais il y a des “mauvaises herbes” qui ne donnent pas de fleurs et qui ne sont pas moches pour autant.” (Eric, 42 ans)*



“Là, c’est tout vert, j’aime pas, il n’y a que des orties, y’a de tout. Les grands machins, là, avec les grandes feuilles, c’est pas propre. Tu trouves ça beau, toi ? Ça pour les enlever... Et puis, ça fait des grains, ça repousse partout. C’est que des mauvaises herbes. Là-bas, je veux bien, ils ont mis des géraniums vivaces, donc ça fait des petits fleurs quand même.” (Maud, 40 ans)

Face à la végétation spontanée, les propos des habitants se révèlent souvent radicalement opposés. Ces divergences s’éclairent en partie à la lumière de critères socio-démographiques. Les plus jeunes et les catégories socioprofessionnelles supérieures tendent à tolérer (et même à valoriser) davantage la végétation spontanée. L’enquête réalisée dans le Vexin confirme ainsi les conclusions tirées d’autres études menées en France, notamment en milieu urbain.

* Par souci de confidentialité, tous les prénoms ont été modifiés.

Mais un autre regard me semble également intéressant à souligner dans ce cas précis : celui du néo-résident. En effet, le nouvel habitant se détache par son... détachement. Il s'est installé récemment dans la commune et porte un regard "neuf", "ouvert", a priori bienveillant, en d'autres termes "détaché". L'entretien de la commune a tendance à ne susciter aucune réaction particulière de sa part et il faut presque littéralement lui "mettre le nez dessus" pour qu'il s'y intéresse :

"Ah, ça, là, les petits herbes du trottoir ? Ben, non, ça ne me dérange pas du tout, honnêtement, je ne les avais même pas remarquées." (Dorothee)

Les "mauvaises herbes" ne sont dotées d'une connotation ni positive ni négative, elles deviennent de simples "petites herbes".

Au-delà des divergences : deux représentations de la nature

Clairement, dans les propos recueillis auprès des habitants, deux visions de la nature s'opposent que l'on pourrait définir comme la "nature domestiquée" versus la "nature écologisée".

"C'est bien joli, la biodiversité, mais il faut en connaître les conséquences : si tu n'entretiens pas, tu te fais bouffer complètement, à toute allure. (...) Tu peux pas tout laisser pousser, la nature, c'est un truc qui te rattrape tout le temps. Si j'arrête, c'est la forêt vierge, dans 3 ans, il n'y a plus rien, c'est la nature qui a repris le dessus."

(Chantal)

"Moi, je n'ai pas décidé de lutter contre le pissenlit. (...) Au contraire, quand je les vois sortir, je me dis, c'est bon, c'est le printemps, la végétation reprend ses droits."

(Eric)

La vision d'"une nature domestiquée" consiste à accorder un rôle primordial à la "main de l'homme". Dans le jardin privé comme au sein de la commune, l'espace de vie est un miroir de celui ou ceux qui l'habitent. Il se doit d'être ordonné et fait la part belle aux fleurs ornementales. En effet, l'ordre signe la présence des hommes et organise le monde en y instaurant des repères. Ces repères familiers se comprennent notamment en termes d'espace de vie et en ce sens, le rapport à la végétation spontanée dépend aussi des liens tissés avec le lieu où elle surgit. Pour leurs détracteurs, les herbes ne sont pas "mauvaises" en soi, elles le sont quand elles se développent là où l'espace naturel est censé être modelé pour convenir à l'espace dédié aux activités humaines. Le cimetière, le cœur de village, le trottoir revêtent à ce titre une importance toute particulière.

“Là, c’est un peu n’importe quoi. J’aime bien avoir un village qui est propre, qui est net, où il n’y a pas forcément des mauvaises herbes, où on a l’impression un peu que le village est à l’abandon.” (Jean-Louis)

“Pour moi, voir dans le village des herbes partout, sur les trottoirs, dans les caniveaux, c’est inacceptable, c’est du laisser-aller. Un cœur de village doit être propre.” (Hervé)

Le “cœur”, c’est l’organe qui symbolise la vie humaine. Un village “envahi” de “mauvaises herbes”, c’est un village à l’abandon, dont le cœur ne bat plus au rythme des activités (et de l’entretien) des hommes, c’est un village mort. C’est aussi un village dévalorisé aux yeux des visiteurs, du regard extérieur :

“On peut tout laisser pousser mais vous allez voir, revenez dans un mois, vous allez dire “c’est pas coquet”, “ça ne doit pas être très agréable de vivre ici.” (Jean-Michel)

L’espace anthropisé du village doit ainsi être délimité de façon nette :

“C’est un aménagement urbain ou du moins humain, donc il n’y a pas de raison de laisser pousser la nature sauvage.” (Hugues)

“Des herbes hautes comme ça, c’est la jungle, c’est moche, ça fout le bordel.

On peut même plus marcher sur les trottoirs, c’est l’horreur.” (Laurent)

L’entretien s’oppose à l’abandon comme l’espace de vie des hommes doit se démarquer de la “jungle”. La hauteur des herbes les rend d’autant plus indésirables : elles empêchent alors de “voir les fleurs”, aux enfants de “jouer au ballon” ou au corbillard d’“entrer dans le cimetière”. Elles gênent les usages habituels, elles empiètent sur le territoire anthropisé. Ce n’est pas un rejet de la nature en tant que telle qui s’exprime ici mais bien l’irruption de sa dimension spontanée, incontrôlée, indisciplinée dans un cadre défini comme habité et fréquenté par la population.

A l’inverse, les amateurs de “mauvaises herbes” défendent une approche “écologisée” de la nature. Le jardin comme les espaces publics de la commune ne sont plus considérés comme lieux d’ornement marqué par un entretien qu’il faut mettre en valeur : ils deviennent des supports de la biodiversité. Ce n’est plus un décor dont il s’agit de peaufiner soigneusement les détails mais un espace qui s’inscrit dans un environnement qui le transcende.

Le principe affiché, à la différence de celui qui préside dans la vision de la “nature domestiquée”, revient à contrarier le cycle naturel le moins possible voire à masquer, autant que faire se peut, la présence du jardinier.

Eric, désignant les petites fougères apparues spontanément dans les interstices du muret en pierres érigés dans son jardin : *“Il faut que j’ai l’impression que même dans ces pierres que moi j’ai apportées, qui ont une utilité, parce qu’elles retiennent l’eau, que même là, la nature reprend un peu ses droits. Grâce aux plantes, on pourrait presque oublier qu’Eric est passé par là pour faire son espace.”*

D'un côté, l'espace délimité du jardin ou de la commune sert d'écrin à une nature sous contrôle tandis que de l'autre, l'espace aménagé cherche à établir un trait d'union avec la nature "authentique" environnante, une vision qui se rapproche davantage, évidemment, des préconisations diffusées par le PNR. Dans ce second cas, une place de choix sera en effet accordée à la végétation spontanée, porte-parole de cette nature ensauvagée, qui aura plutôt tendance à être traquée et supprimée dans la configuration qui cherche à établir une distinction nette entre l'espace cultivé et l'espace sauvage.

Une sociabilité en réseaux

Ces regards cependant ne sont pas figés dans le temps. Ils évoluent notamment au gré des informations reçues, des expériences vécues mais aussi des échanges avec les réseaux sociaux dans lesquels chacun s'insère. Ce tissu social apparaît ici primordial. C'est lui qui structure en grande partie les liens à un territoire dont beaucoup ne sont pas natifs et qui n'est pas non plus, pour la majorité des actifs, le lieu où ils exercent leur activité professionnelle. Ces réseaux suscitent l'échange transversal d'informations et peuvent devenir moteurs en termes d'implication personnelle :

"Avant la fête (au potager communautaire de Valmondois) dimanche dernier, le "zéro- phyto, je ne savais pas ce que c'était." (Vanessa)

"Les fleurs, par exemple, moi je sais que depuis qu'on est avec les abeilles au potager, du coup, je fais attention à laisser un peu plus longtemps les pâquerettes dans la pelouse et je le dis à mon mari, qui a tendance à vouloir tondre dès que ça dépasse." (Carole)

"Grâce à l'opération "Je jardine mon village", j'ai découvert les plantes vivaces que je ne connaissais pas du tout. Et j'en ai maintenant dans mon jardin." (Jean-Louis)

"Je ne me doutais pas que l'artichaut faisait une fleur aussi magnifique : c'est une maman de l'école qui m'en a montré. J'ai décidé d'en mettre aussi." (Sabine)

B. De quoi parlons-nous ?

Les mauvaises herbes, un sujet piquant

Elles sont parfois considérées comme "sales", "moches", "envahissantes" et même "dégueulasses" : que recouvrent les reproches les plus couramment adressés aux "mauvaises herbes" ? Les précisions de certains de mes interlocuteurs suggèrent plusieurs pistes d'analyse.

"Moi, j'aime bien les choses qui sont nettes, donc s'il y a un trottoir avec des

mauvaises herbes, ça me dérange, bon voilà, c'est tout, après les pissenlits peuvent pousser sur les bords des chemins, ça ne me dérange pas du tout.” (Jean-Paul)

L'un des enseignements des entretiens consistent à prendre conscience que, pour certains habitants, les “mauvaises herbes” ne sont pas forcément sales en soi mais qu'elles le sont quand elles surgissent là où on ne les attend pas (zones de stationnement, jardin, trottoir). Elles exigent alors d'être remises à leur place.

La saleté conférée aux mauvaises herbes, omniprésente dans certains propos, semble donc avant tout traduire “*quelque chose qui n'est pas à sa place*”, et qu'il convient d'éliminer pour éviter le désordre. L'anthropologue Mary Douglas, qui a longuement analysé le concept de saleté dans son ouvrage *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou* (1966, éd. La Découverte) nous explique qu’*“en éliminant la saleté, nous n'accomplissons pas un geste négatif, au contraire, nous nous efforçons, positivement, d'organiser notre milieu”*.

Pour tel ou tel habitant, ce seront ces orties sur le trottoir qui feront littéralement tache. Mais cette hiérarchie du végétal, nous la faisons tous, plus ou moins consciemment : ainsi, pour un écologue, c'est sans doute cette plantation de peupliers qui apparaîtra “dégueulasse” et ne sera pas à sa place car inadaptée au sol et au milieu locaux. Pour l'expert en biodiversité, ce sera peut-être cette plante invasive qui sera taxée de “peste végétale” qu'il convient d'éradiquer.



Deux “mauvaises herbes” ? La prêle des champs (*Equisetum arvense*) et l'ancolie (*Aquilegia*)

De la même manière, le jugement sur ce qui est beau et laid ne se réduit pas seulement à une question de goûts et de couleurs. Le jugement esthétique réunit et oppose, il différencie

et il classe, en d'autres termes, il hiérarchise. Voici des précisions sur ce que certains de mes interlocuteurs considèrent comme une "mauvaise herbe" :

*"C'est pas une fleur... pour la plupart, parce qu'il y en a qui fleurissent quand même. Mais pour nous, c'est pas une fleur qu'on connaît donc c'est une "mauvaise herbe."
(Micheline)*

Il faut ici se souvenir qu'historiquement, la fleur dans le jardin s'oppose à la fonction alimentaire des légumes du potager : elle est "ornementale par contraire", selon l'expression de Martine Bergues in *En son jardin. Ethnologie du fleurissement* (2004, éd. de la Maison des sciences de l'homme). Mais pas seulement : dans le jardin paysan, déjà, la fleur sert de contre-point à la friche, "*montrant le caractère domestique des lieux et le geste d'entretien contre celui d'abandon*" (*ibid*).

"Dans mon jardin, c'est tout ce qui n'est pas planté, que je ne connais pas, les herbes qui viennent comme elles viennent. Je ne suis pas fondamentalement contre mais faut que ça soit un peu organisé." (Claude)

La végétation spontanée locale est globalement méconnue voire inconnue par les habitants qui peuvent très rarement la nommer. L'un d'entre eux évoque "*les orchidées*" dont il a entendu parler dans une commune voisine, d'autres citent les marguerites, les boutons d'or, les coquelicots, les pissenlits ou même le colza. Parfois, elles sont désignées par des noms communs dépréciatifs : "queue de renard" (la prêle des champs) ou misère, par exemple. Or, pour apprécier quelque chose, il faut d'abord pouvoir la reconnaître. Nommer les choses, en particulier, c'est aussi les faire exister et leur donner une place.

La propension des "mauvaises herbes" à apparaître spontanément et la méconnaissance de leur identité, l'incapacité à les nommer renforce également *in fine* l'idée d'une absence de maîtrise sur cette végétation spontanée.

Quant à l'idée que le problème des "mauvaises herbes", c'est qu'elle prolifèrent, elle me paraît être à l'origine d'un malentendu : la place dévolue à la végétation spontanée dans les programmes "zéro-phyto" est souvent assimilée à un "laisser-aller", à une absence d'entretien, bref de maîtrise : on retrouve cette idée d'abandon. Or la nature "écologisée" répond elle aussi à une mise en scène ou du moins à une mise en paysage qui intègre des choix, des arbitrages, des techniques de jardinage, des savoirs, bref, une forme de contrôle. J'y reviendrai en évoquant la prairie fleurie dans la partie sur les pistes d'actions.

Le "zéro-phyto" sous les feux croisés

Pour une majorité d'habitants rencontrés, le "zéro-phyto" n'est pas une expression inconnue, même si ce que le terme recouvre est parfois méconnu et souvent entouré d'un certain flou. Les sources d'informations sont diverses : entourage, médias, expériences personnelles, publications institutionnelles (commune, PNR, etc.) sont évoqués. Mais information ne rime

pas forcément avec adhésion : c'est l'une des principales difficultés rencontrées par toutes les démarches de sensibilisation aux problématiques environnementales. Sans entrer dans le détail des recherches sur la perception des risques, quelques éléments de compréhension peuvent être avancés. Ainsi le "paradigme psychométrique" proposé par Slovic et Fischhoff (1978) distingue un certain nombre d'attributs subjectifs influant sur la perception du risque. Exemples :

Subi :

Un risque imposé (ex : les rejets d'une industrie polluante) sera jugé moins acceptable qu'un risque assumé de plein gré (ex : fumer).

Incontrôlable :

Un risque peu familier ou inconnu (ex : la biotechnologie) est jugé moins acceptable qu'un risque connu (ex : les accidents domestiques).

Créé par l'homme :

Un risque technologique (ex : énergie nucléaire) est jugé moins acceptable qu'un risque d'origine naturelle (ex : la foudre)

Catastrophique :

Un risque catastrophique (ex : un accident d'avion) est jugé moins acceptable que des risques diffus ou cumulatifs (ex : les accidents de voiture)
etc.

Dans le cas des produits phytosanitaires, les risques sont redoutés mais pas toujours bien identifiés. Les impacts sur la santé font partie des plus évoqués, notamment par le biais de l'alimentation et en particulier de la consommation de fruits et légumes. Une autre corrélation est régulièrement établie avec la conséquences pour la faune : les menaces sur les abeilles et les oiseaux sont les plus fréquemment citées. Une typologie d'habitants peut ainsi être établie, en fonction du degré plus ou moins fort de leur adhésion à la démarche :

- **les convaincus**

"Je ne comprends même pas à la limite qu'on ait pu utiliser (ces produits) avant. Parce que franchement, qu'est-ce qu'on a à foutre d'avoir deux brins d'herbe dans un joint de trottoir ! A partir de là, on ne laisse plus un arbre. Si on veut tout maîtriser, avec rien qui dépasse et ben, on rase tous les arbres, on rase toutes les pelouses et on met du bitume, comme ça, on sera tranquille." (Eric)

"En fait, les gens sont égoïstes et très individualistes, ils s'en fichent, du moment que leur jardin à eux est propre, tu vois, ils ne prennent pas l'ampleur d'une façon générale. Ils se fichent de savoir qu'ils polluent la moitié des nappes phréatiques,

etc., ou des rues qui traversent Valmondois avec leurs produits chimiques. Tout ça pour pas avoir trois pucerons sur leurs roses...”(Fanny)

- les sceptiques

“La nature, c’est bien mais s’il y a des évolutions à faire, faut les faire même si dès fois, on empiète un peu sur la nature parce que bon, faut pas vivre au Moyen-Âge non plus. Et puis c’est un peu “faites ce que je dis, pas ce que je fais”. Comme là, en ce moment, la politique, c’est de ne pas tondre dans les espaces publics, bon, je sais pas qui c’est qui a pondu ce truc-là mais quand je parle au cantonnier, avant il leur fallait mettons 2 h pour tondre maintenant il leur faut six heures parce qu’ils doivent passer quatre fois. En théorie, c’est peut-être bien mais en pratique...” (Laurent)

Prendre la décision aujourd’hui de se passer des produits phytosanitaires peut ainsi être interprété par d’aucun comme un inadmissible bond en arrière, un retour “au Moyen-Age” ou au temps de la dernière guerre quand jardiniers et cantonniers étant partis se battre, l’herbe se remettait à pousser. D’autant que ces adjuvants chimiques ont longtemps fait figure de “produits miracles”, efficaces, inoffensifs : ils symbolisaient les promesses de progrès liées à une foi dans la modernité qui, pour les plus âgés, a accompagné la majeure partie de leur vie.

"Il faut tendre vers moins de phyto mais le 0-phyto, c’est du grand n’importe quoi. Il faut démontrer qu’on peut s’en passer dans certaines conditions mais pas le faire complètement, c’est totalement déraisonnable. Parce que les produits phytosanitaires, c’est quoi ? C’est une molécule, comme les médicaments. Le tout, c’est la juste dose, au bon moment au bon stade. Le danger vient de la quantité et de la façon dont c’est administré. Où est le danger à partir du moment où on respecte les conditions d’utilisation ?” (Philippe)

Rappelons brièvement que le principe de Paracelse, “c’est la dose qui fait le poison”, a fondé toute la toxicologie depuis le XVI^e siècle jusqu’à... aujourd’hui. Sa remise en question est à ce titre extrêmement récente.

- les indifférents

Une partie des enquêtés, sans être pour autant défavorable à la démarche, place les enjeux prioritaires ailleurs. Un exemple en guise d’illustration : une jeune fille rencontrée a ainsi fait le choix d’un mode de vie “vegan” qui exclut la consommation et l’achat de tout produit d’origine animal. Pour elle, le combat le plus important, c’est celui contre la maltraitance faite aux animaux.

Mais une autre difficulté vient de l'identification des responsables. En effet, de nombreux habitants, dès lors qu'ils se sentent désignés comme coupables, ont le sentiment d'être injustement accusés.

Agriculture, qualité de l'eau et responsabilité individuelle : l'enfer, c'est les autres ?

S'il y a un lien que très peu d'habitants établissent, c'est celui entre leurs propres usages des produits phytosanitaires et les impacts sur la qualité de l'eau. En revanche, l'agriculture est régulièrement pointée du doigt. Les propos recueillis dans le cadre de cette étude montrent en effet que les arguments avancés par les uns et les autres pour soutenir ou au contraire mettre en doute la démarche "zéro-phyto" s'articulent en partie autour de la question de la responsabilité. D'un côté, les "convaincus" considèrent pour la plupart que les actes individuels sont prééminents ou en tout cas nécessaires dans l'optique d'une résolution des problèmes de pollutions engendrées par les produits phytosanitaires. Qu'il s'agisse de "lutter contre un système" ou de protéger sa propre santé et celle de ses enfants, "chaque geste compte". En revanche, pour les "sceptiques", la responsabilité de la protection de l'environnement incombe avant tout aux pouvoirs publics, auxquels est dévolue la charge d'arbitrer entre les intérêts particuliers des différents acteurs (industriels, agriculteurs, citoyens, etc.) et d'édicter "une règle du jeu claire". Quand cette dernière est perçue comme contradictoire ou partisane, alors la confiance s'effrite.

"On s'est aperçus de la nocivité sur les gens, enfin, il y a bien longtemps qu'on le savait, c'est un peu comme l'amiante, ça fait 90 ans qu'on le sait mais ça fait que 5 ans qu'on s'en occupe et encore... (...) Le bien de la planète, vous savez, faudrait déjà que toutes les industries changent et déjà, ça irait beaucoup mieux, faudrait que les constructeurs automobiles changent aussi, faudrait que les politiques changent, parce qu'on nous a bassinés pendant des années avec le diesel et puis maintenant on s'aperçoit que le diesel, il fout le cancer, il fout une pollution terrible, etc."

(Jean-Michel)

C. Dans quel(s) contexte(s) ?

Une transition en cours (le contexte socio-historique)

Le net clivage exprimé par les propos cités plus haut s'inscrit dans une transition en cours : depuis le XIXe siècle, et en particulier sous le Second Empire avec notamment la transformation de Paris sous la houlette du baron Haussmann, les théories hygiénistes

associent le propre à la question de la santé publique, aux valeurs de la modernité et même à la paix sociale. Les fleurs comme les cures de santé sont enrôlées au service d'une certaine idée de la propreté, elle-même inféodée à l'avènement de la modernité. Mais les nouvelles préoccupations environnementales ont redistribué les cartes et redessiné le visage du végétal. Après avoir privilégié les notions d'ordre, de discipline et de propreté en matière de fleurissement public, en misant sur le modèle horticole, une norme qui garde encore une certaine vigueur, les politiques publiques encouragent désormais, au nom de la préservation de la biodiversité, l'apparition des "herbes folles", "simples" et autres manifestations de végétation spontanée. Cette dernière, revalorisée par le concept de biodiversité, acquiert un nouveau statut. Le sauvage se cultive et l'ordre traditionnel auquel devaient se plier les plantations est subverti : à la "mise en scène horticole" s'oppose désormais la mise en scène du "naturel" .

Une norme venue "d'en haut" ? (le contexte institutionnel)

L'une des difficultés auxquelles se heurte la mise en place de la gestion différenciée au sein des espaces publics réside dans le fait qu'elle est parfois perçue comme une norme extérieure :

"Moi aussi, je l'aime la biodiversité mais ça veut dire quoi, c'est une étiquette, faudrait déjà savoir ce qu'on met dedans. Le problème, c'est que les gens qui parlent de ça, les trois quart du temps, ils sont dans leurs bureaux, devant leurs ordinateurs et ils ne savent pas ce que c'est. Le type qui te dit que la pariétaire, c'est joli, à mon avis, il habite en appartement."
(Géraldine)



Une pariétaire (Parietaria)

Devant la prairie fleurie :

“Qu’est-ce qu’il faut dire devant ça pour être politiquement correct ? Non, ce n’est pas à mon goût, c’est le moins qu’on puisse dire. Bon, ça fait naturel... Mais là c’est à l’abandon complet pour moi. C’est comme si la tondeuse n’était pas passée au même niveau partout. Alors, certainement que les spécialistes de l’écologie trouvent ça sublime mais pas moi...”(Quentin)

La prairie fleurie à l’entrée de Grisy-les-Plâtres, en avril 2015



Ces propos font état d’un indéniable hiatus ressenti par certains habitants entre leurs propres expériences, leurs représentations et les discours des “experts”. On peut distinguer à la suite de C. et R. Larrère (*Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l’environnement*, 1997, éd. Aubier) trois types de regards face à l’environnement : le “regard formé” à la nouvelle “esthétique des paysages” et “qui dépend des références culturelles”; ensuite, le “regard initié” ou “endogène” qui s’attache davantage à la familiarité des lieux et aux repères quotidiens. Enfin le regard “informé”, le regard “exogène”, c’est celui “qui dépend d’un savoir” : ce serait celui du “spécialiste de l’écologie”, autrement dit de l’expert. La mise en place du programme “zéro-phyto” confronte les habitants à un changement de regard qui n’est pas neutre : c’est celui du regard “informé” des experts. Cette approche suscite des réactions hétérogènes de la part des usagers : favorables quand leur propre regard est “formé” et qu’il s’approprie les changements en cours, beaucoup moins quand il est “initié” et qu’il s’attache à des repères familiers qui, dans le cas des plus âgés, ont accompagné toute une existence.

Le Vexin des artistes (le contexte de la construction identitaire du territoire)



Une vue depuis la sente Butard qui relie Grisy-les-Plâtres à Epiais-Rhus.

S'il est devenu un milieu écologique dont il convient de préserver la diversité biologique, le Vexin, historiquement, c'est d'abord un paysage. Ce territoire rural n'a en effet pas échappé au mouvement de mise en paysage des campagnes qui, sous l'impulsion conjuguée du tourisme et d'un regard artistique neuf, deviennent à la fin du XVIII^e siècle des décors pittoresques. Concours fleuris et sentiers du patrimoine témoignent encore aujourd'hui de la puissance de ce regard qui a également été à l'oeuvre dans la transfiguration du littoral en un imaginaire de paysage marin. Cette "artialisation" du paysage s'est même manifestée concrètement puisque artistes et peintres célèbres ont fréquenté et peint les sites de la région (Vlaminck à Valmondois mais aussi Pissarro à Pontoise et à Eragny-sur-Epte, Monet à Vétheuil ou encore Daubigny et Van Gogh à Auvers-sur-Oise). Les éléments de "cette carte postale" sont abondamment cités par mes interlocuteurs comme signes distinctifs du territoire. La volonté de préserver ce dernier s'est de fait initialement appuyée sur cette représentation comme argument de justification : une patrimonialisation de l'espace rural que la création du PNR a parachevée. Sur le logo du PNRVF figurent ainsi un épi de blé et une croix pattée, vestige du patrimoine bâti caractéristique de la région. Or cette

esthétisation du paysage est fondée sur une mise à distance des éléments naturels dont le spectacle se déroule comme dans un cadre, une représentation bien éloignée de la nature comme gestion des milieux et des écosystèmes appréhendée par l'écologie. Ces deux représentations peuvent entrer en conflit lorsque d'un côté, les champs cultivés représentent une figure centrale de l'identité paysagère alors que de l'autre leur emprise et les pratiques qui y sont liées sont considérées comme des facteurs de dégradation majeurs de l'environnement. Certains habitants, aujourd'hui davantage sensibles aux problématiques environnementales, tendent d'ailleurs, comme on l'a vu, à mettre de plus en plus en cause les pratiques agricoles. L'un des enjeux qui se profilent consiste d'ailleurs à faire en sorte d'intégrer tous les acteurs du territoire dans les processus en cours.

III. APPLICATIONS : Quels outils peuvent être mis en place et quelles pistes d'actions envisagées ?

- S'appuyer sur les réseaux existants

“Cette année, on aimerait planter des roses anciennes. Avant quand j'habitais en ville, si je voulais un rosier, j'allais en acheter un à la jardinerie. Là, on est plus attentif, en fonction du village aussi. En fait, on a des amis ici dont les parents aiment beaucoup ces variétés, je les ai vues et je les ai senties surtout. J'ai découvert le vrai parfum des roses.” (Louise)

L'un des obstacles à l'acceptation par les habitants des nouveaux programmes promus par le PNR tient notamment à la distance ressentie par certains avec cette institution officielle. La mise en évidence de l'importance des liens sociaux que les habitants entretiennent entre eux peut permettre de mieux orienter les programmes de sensibilisation. En effet, plutôt que de viser massivement et indistinctement la population, il semble plus pertinent de s'appuyer sur les réseaux existants pour diffuser l'information : associations de parents d'élèves, foyer rural, club du troisième âge, associations sportives, théâtrales, comité des fêtes, etc. Le questionnement et l'éventuel changement de regard sera d'autant mieux accepté qu'il est déclenché par une personne familière, de confiance. La parole d'un “proche” est souvent plus décisive qu'un discours considéré comme plaqué par des instances extérieures.

- Identifier des personnes-relais

“Moi, je trouve qu’on ne parle pas assez du PNR. D’ailleurs, je ne reçois pas toujours le journal du parc dans ma bibliothèque, je trouve ça dommage. Il faudrait que les habitants soient plus informés et sachent mieux ce qu’ils font.” (Jacqueline)

L’étude montre que certains habitants sont déjà fortement sensibilisés aux problématiques environnementales et se révèlent même parfois demandeurs de davantage d’actions collectives. En ce sens, ils valorisent tout particulièrement les actions menées par le PNR et montrent un véritable intérêt pour ces dernières dont ils souhaitent en connaître davantage les détails. Ces personnes-relais seraient tout à fait disposées à les promouvoir auprès de leurs concitoyens. En ciblant ces “ambassadeurs” ou ces “correspondants” et en déléguant ainsi en partie la communication à destination des habitants, ce type de dispositif peut également rendre la démarche de sensibilisation plus efficace et plus percutante.

- Sensibiliser les néo-résidents

“Le rosier Mozart (voir ci-dessous), c’est l’emblème de Grisy ? Ah, bon, je ne savais pas, ils devraient le dire, je vais en mettre un, alors.” (Nathalie)



Les communes accueillent régulièrement de nouveaux habitants, du fait du “turn-over” de la population. Comme on l’a vu, le regard de ces derniers est non seulement “vierge” mais a priori positif. En effet l’une des caractéristiques (et des forces) du Vexin tient au fait que ces nouveaux habitants ont pour l’écrasante majorité choisi de s’y installer. Même quand ils viennent avant tout pour une question de distance avec leur lieu de travail, ils tombent d’emblée sous le charme de ce territoire préservé et de l’esprit de village qui y règne. Ils ont la plupart du temps le souci de s’intégrer mais ne connaissent pas toujours tous les enjeux de protection, les facteurs d’identité et les tenants et aboutissants de ce cadre de vie. Certains ne connaissent pas l’existence du PNR. Pour éviter que ce dernier finisse par être uniquement assimilé aux contraintes liées au bâti mais aussi, dans le cas du programme “zéro-phyto” par exemple, pour en expliquer les contours, une réunion annuelle à destination de ces nouveaux habitants pourrait offrir un espace de sensibilisation aux enjeux du territoire tout en renforçant localement l’intégration de ces nouveaux venus.

- Faire reconnaître la végétation locale

“Depuis la balade l’autre jour (à la découverte de la végétation spontanée du village), on rigole avec mon mari en regardant les “mauvaises herbes” : on se dit, non, non, faut les laisser ces mochetés, c’est bon pour les papillons.” (Dorothee)



Le séneçon jacobée (*Jacobaea vulgaris*) sert presque exclusivement de nourriture à la chenille du Goutte de sang ou Ecaille du séneçon (*Tyra Jacobaeae*), un papillon menacé.



Très largement méconnue, la végétation spontanée est pourtant aussi diverse que passionnante à observer, à condition de la reconnaître. A l’instar des plantes vivaces, que des opérations comme “Je jardine mon village” ont réussi à mieux faire connaître et valoriser, les “mauvaises herbes” peuvent susciter un véritable intérêt de la part des habitants. C’est ce qu’a démontré l’organisation de la balade à travers Grisy-les-Plâtres

en compagnie d'un écologue. Associées à la dimension ludique de la promenade, les informations et anecdotes dispensées à cette occasion ont permis de souligner le rôle de cette végétation spontanée au sein d'un écosystème plus global. Ses liens avec les abeilles, papillons et autres insectes mais aussi ses vertus médicinales ou même nutritives ont en particulier donné lieu à de nombreux échanges entre les participants. C'est aussi l'occasion pour les habitants de découvrir autrement le village, de se rencontrer et de partager des moments de convivialité.

- **Dissiper les malentendus**

“La prairie fleurie, ce n'est pas forcément ce qu'il y a de plus esthétique : donc pour quelqu'un qui ne le sait pas, qui arrive dans le village, il ne se doute pas de l'intérêt de la chose. Faudrait mettre un petit panneau pour qu'on puisse voir ce que c'est, informer parce que du coup les gens ne comprennent pas.” (Annabelle, devant la prairie fleurie)

Certaines expressions sèment parfois la confusion. Ainsi, le fait d'inciter les habitants à “laisser-pousser” la végétation spontanée est assimilé par certains à une non-action, une absence d'entretien, autrement dit cela reviendrait à ne rien faire. Or la gestion différenciée n'est pas synonyme de “laisser-aller”. Elle s'articule au contraire à des principes écologiques, théoriques et pratiques, savants et techniques. Or ces nouveaux modes d'entretien ne sont pas toujours bien perçus par les habitants parce qu'ils ne sont pas compris. L'exemple de la prairie fleurie est à ce titre éclairant : le défi consiste à sortir du débat sur l'esthétique de ce type d'aménagement. En effet, pour pouvoir l'apprécier, il faut d'abord le valoriser. Expliquer qu'il s'agit d'un mode d'entretien qui non seulement exige également des soins mais poursuit des objectifs précis constitue un premier pas vers la prise de conscience qu'on ne se contente pas de laisser pousser. La vulgarisation (qui n'est pas forcément une simplification) de ces objectifs apparaît ici primordiale : la ruche par exemple est globalement très bien acceptée, dans la mesure où les abeilles bénéficie d'une aura positive. Le lien avec la protection des insectes, des oiseaux, des animaux en général qui suscitent plus l'empathie que les plantes peut faire figure de lien et être explicitement mentionné, à l'aide d'un petit panneau, par exemple, installé sur le site ou même à l'entrée de la commune. Valoriser et démontrer l'intérêt d'un aménagement, c'est aussi une réponse aux inquiétudes de certains habitants vis-à-vis du regard extérieur des visiteurs. L'entretien de la commune n'est plus à l'abandon mais devient à l'avant-garde.

- Animer les échanges

Dans le cadre de démarches de sensibilisation, la forme compte parfois autant que le fond. Si le discours s'appréhende de façon unilatérale et dogmatique, il aura tendance à ne toucher que les personnes qui se sentent déjà concernées et qui viendront volontiers chercher un complément d'informations. Les autres, au mieux se désintéresseront, au pire se mettront sur la défensive et camperont sur leurs positions voire se braqueront. L'une des clés réside dans la relation d'échange instaurée avec son interlocuteur. Afin de créer et de favoriser cet échange, la dimension participative s'avère cruciale : elle peut prendre différentes formes, de la mise en place d'un jeu, d'une balade, d'une dégustation, etc. à l'occasion de la tenue d'un stand d'informations dans le cadre d'un événement local jusqu'à l'organisation d'un atelier-débat sur une thématique précise ou encore la participation à la prise de décision (ex. : choix d'un site pour tel ou tel aménagement).

- Mettre en place des événements co-construits

Afin d'établir des liens pérennes avec les habitants, l'une des solutions consiste à mettre en place des actions co-construites. A l'occasion de manifestations locales et/ou nationales, imaginer des projets impliquant, dès leur conception, des habitants désireux de s'engager, permet d'inscrire ces actions dans le tissu local tout en renforçant les liens au sein de la population elle-même. Ce type de démarche a de plus le mérite de servir souvent de modèle ou en tout cas d'inspiration pour d'autres communes, dans le Vexin ou ailleurs, dans la mesure où la dimension participative est aujourd'hui de plus en plus recherchée pour son exemplarité.

Je tiens à remercier tous les Grisylliens et les Valmondoisiens pour leur précieux concours à cette étude et, en particulier, Alain Rochette ainsi que le maire de Grisy-les-Plâtres, Christian Soret et Pascal Gasquet ainsi que le maire de Valmondois, Bruno Huisman.

Claire COUSIN

Ethnologue

T. : 06 22 07 62 83

clairdeterre@hotmail.com